PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN THORNTON.

No 76,840 --- Cour Civile de District --- Paroisse d'Orléans --- Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division A, ledit ordre daté et signé le 8 février 1906, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 13 mars 1906, à midi, les propriétés foncières, suivantes

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Magasin, Jackson et Constance, et désigné par le numéro Seize, sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, assistant voyer, à la date du 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire, pour référence. Ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Joséphine, entre les rues Constance et Magasin sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Les améliorations consistent d'un cottage double, connu comme Nos 1012-14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par Felicity Road Vieille rue Magasin, Laurel et Bête Malade, désigné par le No 9 de l'îlet Trois C sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer de ville le 23 mai 1829, et déposé en l'étude de Théodore Seghers auc en notaire en cette ville, ledit lot ayant, en mesure française cinquante pieds de face à la rue Ste Marie par cent et quarante deux pieds six pouces et demi de profondeur sur la ligne de la propriété maintenant ou ayant appartenant à Noel Dot et Martinstein et cent quarante trois pieds six pouces et trois huitièmes de profondeur sur le côté du lot numéro dix ensemble avec la résidence en bois à un étage qui s'y trouve connu par le vieux No 167 rue Ste Marie.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 939-41 rue Ste Marie, le loyer sera annoncer à la vente.

3 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip Première Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passée pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, par 180 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023, 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes ces taxes dues et exigibles en 1906 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

No 372 rue Philip. Ledit lot de terre est composé des parties des lots originaux Nos 4, 5 et 6, démontré sur un plan de C. A. Hedi, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistant en un cottage double, connus comme Nos 1836 38 rue Philip le loyer sera annoncé à la vente.

4° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Laurel, Philip et Constance, et comprenant la plus grande partie du lot No 16 et environ rois pieds huit pouces contigu au lot No 17 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété était borné sur le côté vers la rue Première par la propriété que Henry Friedrich a vendu à Adam Loche par acte passé pardevant O. Morel, ancien notaire le 7 janvier 1873, et sur la ligne de côté vers la rue Philip, ladite propriété était borné par la portion restante du lit lot No 17 maintenant ou autrefois appartenant à Henry Friedrich et Henry P. Koch.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme Nos 2325-27 rue Laurel Le loyer sera annoncé à la vente.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par Felicity Road, Magasin, Laurel et Bête Malade, désigné par le No 9 de l'îlet Trois C sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer de ville le 23 mai 1829, et déposé en l'étude de Théodore Seghers auc en notaire en cette ville, ledit lot ayant, en mesure française cinquante pieds de face à la rue Ste Marie par cent et quarante deux pieds six pouces et demi de profondeur sur la ligne de la propriété maintenant ou ayant appartenant à Noel Dot et Martinstein et cent quarante trois pieds six pouces et trois huitièmes de profondeur sur le côté du lot numéro dix ensemble avec la résidence en bois à un étage qui s'y trouve connu par le vieux No 167 rue Ste Marie.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 939-41 rue Ste Marie, le loyer sera annoncer à la vente.

3 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip Première Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passée pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, par 180 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023, 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes ces taxes dues et exigibles en 1906 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

février 1857, et déposée dans le livre des plans No 2 de A. C. Armstrong, ancien notaire

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 912 14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Laurel, Philip et Constance, et comprenant la plus grande partie du lot No 16 et environ rois pieds huit pouces contigu au lot No 17 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété était borné sur le côté vers la rue Première par la propriété que Henry Friedrich a vendu à Adam Loche par acte passé pardevant O. Morel, ancien notaire le 7 janvier 1873, et sur la ligne de côté vers la rue Philip, ladite propriété était borné par la portion restante du lit lot No 17 maintenant ou autrefois appartenant à Henry Friedrich et Henry P. Koch.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme Nos 2325-27 rue Laurel Le loyer sera annoncé à la vente.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, mesurant vingt six pieds sept pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, toutes plus ou moins en mesure américaine et conformément à un devis fait par J. F. Braun, architecte, a nexée à un acte de vente de ——— Banque à B. G. Carbajal, passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 12 décembre 1891, le dit lot étant une portion de la rue de la rue Annonciation, d'un lot de terre désigné par le numéro onze de l'îlet No 10 sur un plan original du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville, lequel dit lot No 11 a été subdivisé conformément avec le devis référé.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme No 723 avenue Jackson. Les loyers seront annoncés à la vente.

6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel laquelle dite portion de terre mesure trente cinq pieds six pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, mesure américaine et le même est composé du tout du lot No 29 et de six pieds de face, par la sus-dite profondeur de cette portion du lot No 28 contigue ledit lot No 29 lequel dit lot No 29 a une façade de vingt neuf pieds à la rue Joséphine par une profondeur de cent pieds, d'après un plan de V. Egglloffstein, ingénieur civil, daté le 25 février 1857, et déposée dans le livre des plans No 2 de A. C. Armstrong, ancien notaire

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 912 14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Laurel, Philip et Constance, et comprenant la plus grande partie du lot No 16 et environ rois pieds huit pouces contigu au lot No 17 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété était borné sur le côté vers la rue Première par la propriété que Henry Friedrich a vendu à Adam Loche par acte passé pardevant O. Morel, ancien notaire le 7 janvier 1873, et sur la ligne de côté vers la rue Philip, ladite propriété était borné par la portion restante du lit lot No 17 maintenant ou autrefois appartenant à Henry Friedrich et Henry P. Koch.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme Nos 2325-27 rue Laurel Le loyer sera annoncé à la vente.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, mesurant vingt six pieds sept pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, toutes plus ou moins en mesure américaine et conformément à un devis fait par J. F. Braun, architecte, a nexée à un acte de vente de ——— Banque à B. G. Carbajal, passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 12 décembre 1891, le dit lot étant une portion de la rue de la rue Annonciation, d'un lot de terre désigné par le numéro onze de l'îlet No 10 sur un plan original du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville, lequel dit lot No 11 a été subdivisé conformément avec le devis référé.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme No 723 avenue Jackson. Les loyers seront annoncés à la vente.

6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel, désigné comme lot No 30 sur un plan par V. Egglloffstein ingénieur civil, daté le 25 janvier 1847, déposé comme plan No 2 dans le livre des plans en l'étude de Ainsworth notaire, lequel dit lot mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistant en une résidence double à deux étages connue comme No 918-20 rue Joséphine. Le loyer sera annoncé à la vente.

10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magasin, Jackson et Joséphine, désigné par le numéro quatorze et mesurant trente et un pieds sept pouces et six et 7|10 lignes de face à la rue Joséphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, agréable à un plan dressé par W. T. Thompson, date le 8 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo an ien notaire, une copie duquel plan est annexé à un acte passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire, le 15 mars 1854.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1004 06 rue Joséphine Le loyer sera annoncé à la vente.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Ste Marie et St André, désigné comme lot numéro quarante quatre sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 73; lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de quatre vingt dix pieds, entre lignes parallèles, laquelle propriété a été achetée par le défunt John Thornton par achat de Mlle Emma King et ainsi par acte pardevant Martin Voorhies, ancien notaire le 26 juin 1896, enregistré dans le bureau des transferts, livre 159, folio 598.

Les améliorations consistant d'une résidence double à deux étages connue comme Nos 1630-32 rue Ste Marie. Le loyer sera annoncé à la vente.

12° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances, le dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Laurel par une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et six lignes entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est prise du côté le plus près de la rue Philip, étant un des deux lots de terre désignés par les numéros un et deux.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme Nos 2316-18 rue Laurel. Le loyer sera annoncer à la vente.

13° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Constance, Laurel et Philip, et mesurant trente six pieds six pouces de face à l'avenue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, composé entièrement du lot numéro trois et quatre pieds sept pouces à cela contigu dans la largeur du lot numéro deux par sa profondeur complète.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 908 10 avenue Jackson. Le loyer sera annoncé à la vente.

14° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Coliseé et Chestnut, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par H. Moelhausen voyer, daté le 4 mai 1884, et déposé pour référence dans les registres de L. Herman, alors un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, et est le lot le plus près de la rue Coliseé de deux lots de terre qui ont été acquis par J. M. Gerdes par achat de Jas B. McConnell, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 8 septembre 1885.

Les améliorations consistant d'un cottage double, connu comme Nos 1320 22 rue Septième, le loyer sera annoncé à la vente.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne et désigné par le No 14 sur un devis d'arpentage par A. De Armas, député voyer de ville daté janvier 1884; lequel dit lot mesurant d'après ledit devis trente et un pieds six pouces de face à la rue Dryades, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt et un pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot No 15 et cent vingt et un pieds quatre pouces sur l'autre ligne de côte vers la rue Joséphine

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2108-10 rue Dryades, le loyer sera annoncé à la vente.

16° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 275, borné par les rues Chestnut, Camp, Toledano et l'avenue Louisiana, lequel dit lot est désigné par le No 6 sur un plan dudit îlet, fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 15 décembre 1894, et annexé à un inventaire de la succession de John P. Weber, pris par J. D. Taylor, notaire, le 25 septembre 1895 et d'après ledit plan, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Chestnut, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3318-20 rue Chestut Le loyer sera annoncé à la vente.

17° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, lequel dit lot est désigné par la lettre L sur un plan fait par Uncas Levy, député voyer de ville, daté le 6 mars 1904, annexé à un inventaire dans la succession de Mme M. C. Jennings, pris pardevant W. M. Gurley, notaire le 10 février 1904, et d'après lequel dit plan ledit lot commence à une distance de cent quarante six pieds sept pouces et sept lignes de l'encoignure des rues Philip et Brainard, et mesurant comme suit: Trente cinq pieds cinq pouces de face à la rue Brainard et sur l'autre ligne de côté vers la rue Philip et le divisant du lot H, cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes, auquel point ledit lot a une largeur sur la ligne du fond courant à angle droit avec la rue Jackson de cinq pieds cinq pouces, duquel dit point il a une autre profondeur sur la ligne courant parallèle à la rue Jackson, de trente pieds sur la ligne courant parallèle à la rue Carondelet, et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de cent quarante sept pieds huit pouces et deux lignes et est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10, d'après un plan de L. Surgi, voyer, daté le 2 mars 1844 et annexé à un acte pardevant Jules Morsy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2239-40 rue Brainard. Les loyers seront annoncés à la vente.

18° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Saratoga et Jackson, désigné par la lettre B, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 1er août 1905 annexé à cet inventaire pour référence complète, d'après lequel dit plan, ledit lot mesurant trente quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, par quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot B se trouvant entre les lots A et C, sur ledit plan.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2104-06 rue Sud Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

20° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre C, sur un plan fait par Edgar Pilié voyer, le 10 août 1905, annexé à cet inventaire pour référence complète d'après lequel dit plan ledit lot C mesurant trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin, ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée sur quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot C contigu au lot B sur le côté vers la rue Jackson.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme les Nos 2110-12 rue S. Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a en 1 et 2 ans représentée par des billets des acquéreurs payables en 1 et 2 ans portant 7 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, garantis dans leur paiement par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de vente devant être passés pardevant J. L. Spearing, notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs de suit assumer toutes les taxes pour 1906 et aussi de payer pour tous les certificats incidentaux à la vente et l'exécuteur de collecter et retenir tous les loyers des propriétés vendues jusqu'à la date du passage des actes de vente pardevant notaire. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 318 rue Baronne.

Andrew H. Wilson, avocat.

10 fév—10 11 18 25—mars 4 11 13

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu Entier de la Résidence Morgan.

COMPRENANT MEUBLES ANTIQUES ET MODERNES.

A l'Encan sur les Lieux,

No 1448 RUE QUATRIEME, COIN PRYTANIA.—MERCREDI LE 14 MARS A 11 h. A. M.

Magnifiques chandeliers, Pièces de salon, Ameublement de salle à manger en chêne noir sculpté, Magnifique ameublement de chambre à coucher, Argenterie, Porcelaine et verrerie, Rideaux, Portraits, etc., etc., le tout d'après l'inventaire.

EN vertu d'un jugement de l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division D ledit jugement lu et signé en Cour ouverte le 16 janvier 1906, et à moi adressé dans l'affaire intitulée succession de Mary Eve Morgan, dossier No 77,257, je vendrai à l'encan, sur les lieux No 1448 rue Quatrieme, à 11 heures MERCREDI, le 14 mars 1906, le contenu de ladite résidence d'après l'inventaire enregistrée

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

4 mars—4 11 13 14

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence Double à Deux Etages, 1023-1027 et 1029 Rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Calliope,

Sur un grand terrain, 53 pieds par 190 pieds,

Succession de Helen Scott, veuve de Jacob Everhart.

No 77,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—C. A. Tessier, Encanteur, bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passée pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, par 180 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023, 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes ces taxes dues et exigibles en 1906 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lac.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

Résidence Cottage commode, 1516 rue du Bayou, près Villeré.

Succession de William E. Murphy.

No 72,218—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté le 13 février 1906, pour le compte de la succession de William E. Murphy, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ile, No 771, borné par les rues Bourbon, Touro, Roman et Derbigny. Ledit lot est désigné par le No huit (8) sur un plan de John Brild, ancien voyer, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six (26) pieds, sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Bourbon par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux (122) pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes.

Conditions—Un tiers (1|3) ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent pour frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906, et payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Habans, notaire

18 fév—18 25—mars 4 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX DU DEUXIEME DISTRICT.

Cottage simple, 3058 rue Dumaine.

Succession de Joseph O. Gusman.

No 75,635—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 5 avril 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 26 janvier et signé le 1er février 1906 et d'un ordre subséquent signé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 mars 1906, pour le compte de la succession de Joseph O. Gusman, il sera vendu à l'enchère publique,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6 dans l'îlet 414, d'après le plan fait par John F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, et mesurant 29 pieds et 1 ligne de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations sont désignées par le No municipal 3058 rue Dumaine, comprenant un joli cottage simple, bien subdivisé, situation convenable, etc.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a en billets de l'acquéreur, payable respectivement en un et deux ans de leur date, avec 8 0|0 d'intérêt par an jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Busslère Ronen, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

4 mars—4 11 18 25—avril 1 5

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple No 2439 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

Mercredi, le 21 Mars 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Wendell Hauck et Annie Mary Bell, sa femme, No 78,155 du dossier de cette cour, lequel ordre est daté et signé 15 février 1906, je vendrai à midi à A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ile, No 771, borné par les rues Bourbon, Touro, Roman et Derbigny. Ledit lot est désigné par le No huit (8) sur un plan de John Brild, ancien voyer, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six (26) pieds, sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Bourbon par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux (122) pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes.

Conditions—Un tiers (1|3) ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent pour frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906, et payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Habans, notaire

18 fév—18 25—mars 4 11 18 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Arvega Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,471 — Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour —THOMAN CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat. 3 mars—3 7 12

Succession de Alfred Lucien Ranval.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,678—Division D—Attendu que veuve Alfred Lucien Ranval, (née Séraphine Pujole), a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred Lucien Ranval, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAN CONNELL, Greffier — Frank T. Echezabal, avocat.

7 mars—7 11 16

Jas. A. Brennan

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. A. Waterhouse vs Mme Mary Fredericker Karly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 78,265.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, aux conditions du compant les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur, d'après jugement rendu le 13 février et signé le 19 février 1906, dans l